

BRANCHE COMPLÉMENTAIRES : DÉLAIS D'INSCRIPTIONS ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

DÉLAIS D'INSCRIPTION À LA/AUX BRANCHE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) (BCo)

- Pour les étudiant-e-s en branche principale en **mathématiques, informatique, géographie ou Enseignement au secondaire I** :
15 Septembre de la 1ère année universitaire (changement jusqu'au 15 novembre)
- Pour les étudiant-e-s en branche principale en **biologie, biochimie, chimie, physique, sciences de la terre ou science du sport et de la motricité option enseignement** :
15 mai de la 1ère année universitaire (changement jusqu'au 15 septembre)
- Pour les étudiant-e-s en branche principale **sciences biomédicales**:
15 mai de la 2ème année universitaire (changement jusqu'au 15 septembre) pour l'inscriptions aux branches complémentaires BMS-A et BMS-B.
Pour d'autres branches complémentaires, consultez la conseillère aux études.

D'autres Facultés peuvent avoir d'autres délais.

CHANGEMENT DE BRANCHE COMPLÉMENTAIRE

Sauf conditions particulières, les changements de branches complémentaires peuvent être fait pour le début de chaque semestre.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- Branche complémentaire en **sport** : il faut avoir réussi le test d'aptitude et le numerus clausus et avoir obtenu confirmation de son admission avant de faire une demande d'inscription ou de changement pour ces branches
- Branches complémentaires en **sciences biomédicales**: ces branches ne peuvent être choisies que par les étudiant-e-s en branche principale sciences biomédicales
- Branche complémentaire en **chimie industrielle**: inscription par email au décanat (mathilde.grousson@unifr.ch). Indiquez votre nom, numéro d'étudiant et la langue dans laquelle vous souhaitez suivre la branche complémentaire.